

2NDE BAC PRO NATURE-JARDIN- PAYSAGE-FORET



FORMATION

Stage ou apprentissage sur 1 an

Etablissement privé sous contrat avec le ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

DATE, DURÉE ET LIEU

De septembre à juin (sur un an)
570h en centre / 665h en entreprise

**MFR les 2 vals,
1, sous les Sangles
25500 Les Fins**

PUBLIC CONCERNÉ

- Après la troisième, seconde, CAP
- La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Le référent handicap étudie, en concertation avec le candidat, les adaptations au bon déroulement de la formation

COÛT PAR ÉLÈVE

Tarif sur demande

RESPONSABLE DE LA FORMATION/CONTACT

FAIVRE-PIERRET Armelle & FOULON Gurval
03 81 67 06 20

PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS

A l'issue de la seconde professionnelle, les élèves poursuivent la voie scolaire ou l'apprentissage en Bac professionnel dans le domaine du Paysage, Forêt ou GMNF. A l'issue du Baccalauréat Professionnel, les élèves peuvent poursuivre en BTSA Gestion Forestière, Technico-Commercial, Gestion et Protection de la Nature, Aménagements Paysagers

FORMATEURS, ANIMATEURS, INTERVENANTS

Moniteurs MFR Les Fins

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être passionné par les métiers de la nature, de l'environnement, du paysage et de la forêt.
- Après une classe de 3^{ème} ou après une seconde générale
- En stage ou en apprentissage à partir de 15 ans

OBJECTIFS

- Faire découvrir en 1 an les secteurs de la nature
 - la forêt
 - les espaces naturels et ruraux
 - les travaux paysagers
 - la faune et la flore
- Faire acquérir un début de professionnalisation dans les secteurs des Travaux Paysagers, Forestiers et de la faune sauvage.
- Préparer les élèves à l'obtention du Bac Professionnel
- La découverte des réalités professionnelles et préparation du projet professionnel.
- L'apprentissage de savoir-faire pratique, l'utilisation de matériels, les exigences du monde professionnel : respect des consignes, travail en équipe...
- L'apprentissage de l'autonomie
- Le développement des capacités d'observations et d'analyse du terrain

CONTENU

Enseignement général : Français, Histoire-Géo, Sport, Anglais, Économie, ESC

Enseignement scientifiques : Biologie, Écologie, Maths, Physique-Chimie

Enseignement professionnel :

- Sensibilisation au paysage
- Connaissances et interventions sur la végétation : milieu forestier, technique paysagère, taille, plantation
- Connaissance et gestion de la faune sauvage
- Génie végétal en milieu naturel : intervention sur des milieux naturels.
- Repérage, cartographie et topographie (technique d'utilisation de cartes et boussoles, lecture de cadastre, SIG).
- Développement durable

2^{NDE} BAC PRO NATURE-JARDIN- PAYSAGE-FORET



FORMATION



Stage ou apprentissage sur 1 an

Etablissement privé sous contrat avec le ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques :

- Moyens utilisés pour permettre les apprentissages (exercices, capitalisation de l'expérience professionnelle, jeux de rôles, exposés, film, vidéo...)
- Supports pédagogiques, interventions de professionnels, visite terrain, voyage d'étude, Mobilité Européenne
- Matériel de vidéo projection ; Salles, Matériel informatique, WIFI.
- Plateaux techniques, chantier, partenariat avec la fédération de chasseurs, la LPO, le CEN, les paysagistes

Méthodes :

- Active / Interrogative

Modalités :

- Présentiel (période en milieu professionnel)

COMPÉTENCES CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

- Apprentissage d'une démarche d'analyse du contexte basé sur des observations concrètes de terrain
- Réalisation d'un chantier d'entretien
- Communication
- Connaissance et construction de la motricité
- S'approprier des techniques scientifiques
- Connaître le contexte d'un chantier
- Intervenir sur un chantier avec le bon équipement
- S'approprier les gestes techniques, en sécurité

MODALITÉ D'ACQUISITION DE LA CERTIFICATION

- Contrôle en Cours de Formation (CCF) sur le cursus 1^{ère} et Term Bac Pro
- Europass suite au stage à l'étranger (Estonie, Slovaquie, Grèce & Roumanie)



SUIVI ET ÉVALUATION DE L'ACTION

Suivi de l'action :

- Convention de stage
- Émargement des apprentis
- Livret de compétences

Évaluation de l'action :

- Tutorat et visite de stage.
- Bilan régulier en début et fin de session et stage.
- Évaluation des acquis au regard des objectifs attendus.

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>